



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87

Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnaf0.com>

CTP DGAC du 5 novembre 2010

En préambule de ce CTP, le Directeur Général a fait un point sur la situation financière de la DGAC :

- la DGAC a environ 15 jours d'avance de trésorerie,
- les emprunts en cours ont été rallongés ce qui au final coûte plus cher,
- les croissances « raisonnables » de trafic sont estimées à 2% pour 2011 et 3% pour 2012.

Le DG a fait un point sur des mesures prévues dans le protocole 2007-2009 qui n'ont toujours pas été mises en œuvre.....

- revalorisation de l'EVS IESSA (réorganisation des organismes) sera payée en décembre 2010 avec rétroactivité à compter du 1^{er} janvier 2009,
- régularisation de la NBI en décembre 2010,
- modification du statut PN : en cours de signature mais il n'y aura pas de rétroactivité.

Sur le protocole 2007/2009 FO a rappelé que certaines mesures n'ont toujours pas été réalisées :

- GT aide à la mutualisation et à la dépendance que la DGAC n'a visiblement pas eu à cœur de porter,
- concours spécifique pour l'accès au corps des IESSA au profit des TSEEAC des Centrales Energie. FO a rappelé les engagements pris en 2008 puis 2009 par le DG. Il est consternant d'entendre le secrétariat général expliquer que la marche est peut être trop haute pour ces personnels.....FO a rétabli la vérité :
 - pas de postes budgétaires pour recruter des OE pour remplacer les TSEEAC qui auraient pu passer dans le corps des IESSA (encore une fois les mauvais arbitrages de 2008 en terme de recrutement ont conduit à priver des agents de promotion interne),
 - manque de volonté évidente de SDRH, alors même que nous avons fait des propositions de recrutement et de complément de formation.**Le Directeur Général a demandé à SDRH et au SG de mettre en œuvre ce recrutement.**

Recrutement RUE :

FO avait mis cette question à l'ordre du jour. La DGAC a confirmé que le recrutement sera réalisé (ICNA et TSEEAC) et que les textes nécessaires sont en cours de signature.

FO a rappelé les engagements pris par le DG en 2008 sur ce sujet et sera vigilant pour que ce recrutement ait bien lieu.

Formation initiale des TSEEAC :

SDRH a présenté un document sur l'avancement du GT en cours.

FO a dénoncé de nombreuses inexactitudes dans ce document qui n'avait jamais été présenté aux partenaires sociaux.

FO a rappelé son opposition à ouvrir des formations qualifiantes (licence de surveillance, licence de contrôle, etc...) à d'autres personnels que les TSEEAC.

L'ENAC n'a pas pu garantir que le programme sera disponible pour la rentrée de septembre 2011.

A notre demande le DG a reconnu qu'il fallait « réussir » cette réforme sans la bâcler !

(Un compte rendu spécifique sur la réunion de travail du 9 novembre sera prochainement disponible).

ST PIERRE et MIQUELON :

La totalité des services de St Pierre sera affectée à la DSNA. FO ne peut qu'approuver cette démarche qui permet le maintien de tous les agents et de toutes les missions au sein de la DGAC dans la fonction publique d'Etat.

FO a voté pour ce texte lors du CTP DSNA du 12 novembre.

Organisation du SNIA :

Au 1^{er} janvier 2011 un arrêté permettra d'accueillir au sein de la DGAC tous les personnels de l'Equipement affectés dans les DDT (251 ETP) qui exercent pour la DGAC.

Deux GT ont été créés :

- statutaire et indemnitaire tant pour les agents qui iront du côté Défense que pour ceux des SSBA SE et SO,
- primes à appliquer.

Gestion de l'entraînement aérien :

"Afin d'optimiser la gestion de l'entraînement aérien des agents de la DGAC, tous les Pilotes DGAC verront désormais leurs heures de vol gérées par un seul organisme, la DSAC/SO, qui deviendra ainsi un guichet unique.

Cette tâche partagée entre les services administratifs de treize entités (DSAC/IR ou/et SNA) sera effectuée par 3 ou 4 personnes basées à Poitiers, Biarritz, Pau et Bordeaux pour l'équivalent d'un ETP "lissé" (une personne en équivalent temps plein)..."

Cette synthèse de la réponse de Mme MEDARD (DSAC/SO), résulte de la question posée avec insistance par FO, après l'exposé de Mme MEDARD et de M. GABOULEAUD (DSAC/Farman).

La gestion d'environ 220.000 heures de vol pour 2 millions d'euros par an, par trois personnes déjà occupées à d'autres tâches, risque d'être tendue, même en prenant en compte la modernisation des outils informatiques... et la compétence et l'important travail déjà fournis par les personnels administratifs assurant la gestion de l'entraînement aérien dans les différents services.

Concrètement, selon les services administratifs de la DSAC/SO, tous les présidents d'Aéroclub de France (excepté SNA RP, et DOM) devront envoyer leurs factures de vol à Biarritz pour saisie, le mandatement étant traité à Bordeaux. Cette nouvelle disposition de gestion centralisée sera réexaminée fin 2011.

FO a souligné les craintes des aéroclubs et celles des pilotes de la DGAC, d'aller vers des difficultés et des retards de paiement, au vu de la faiblesse des ressources humaines chargées de cette lourde mission.

A la demande de FO, le Directeur Général a conclu, sans être très convaincant, que *"s'il faut rajouter quelqu'un, on le fera"*.

FO invite les personnels administratifs à qui incomberont ces nouvelles tâches d'évaluer la nouvelle charge de travail et à se tourner vers leurs représentants en cas de difficulté liée à cette réorganisation.